

# Flash infos #205



Auteurs : Kebei Raimatou Sih et Firat Kil / Voix d'Exils

**Sous la loupe : Suisse: les victimes de la traite d'êtres humains ont besoins de plus de protection / Suisse: le refus d'un permis de séjour viole la séparation des pouvoirs / Le droit à la protection des personnes migrantes est non négociable**

Nos sources :

Les victimes de traite d'êtres humains ne sont pas suffisamment protégées en Suisse

**OSAR, le 25 juin 2024**

**Le refus d'un permis de séjour viole la séparation des pouvoirs**

**Radiolac, le 26 juin 2024**

**Les migrants sont des détenteurs des droits et leurs droits devraient être protégés indépendamment des contributions qu'ils apportent à la société, souligne M. Madi**

**Le Conseil des Droits de l'Homme, le 26 juin 2024**

Ce podcast a été réalisé par :

Freddy Niyonzima, Jean Claude Nimenya, membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils et Alexis Akodjenou, civiliste à la rédaction.

**La rédaction vaudoise de Voix d'Exils**